



VILLE DE LOURDES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Une journée nationale d'hommage aux harkis a été instituée par décret du 31 mars 2003, en reconnaissance des sacrifices consentis du fait de leur engagement au service de la France lors de la guerre d'Algérie

Journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives Cérémonie à la stèle du général de Gaulle

Vendredi 25 septembre 2020 à 12 h 15

DÉROULEMENT DE LA CÉRÉMONIE

Votre attention s'il vous plaît

Ouverture de la cérémonie par Monsieur José MOURA, responsable du protocole

Ouvrez le ban

1. Lecture du message d'État par Monsieur Didier CARPONCIN, Sous-Préfet

Fermez le ban

Garde à vous

2. Dépôt de gerbes :

- Monsieur le Sous-Préfet,
- Monsieur le Maire,
- Monsieur André IADJINI, Président de l'Association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ACVG) accompagné de Madame Veuve IADJINI,

3. Repos

4. Garde à vous

5. Aux Morts

6. Minute de silence

7. Marseillaise accompagnée du lâcher de pigeons par l'Entente Colombophile

FIN DE CÉRÉMONIE

Salut des autorités aux portes drapeaux et Président d'anciens combattants

VILLE DE LOURDES

2, RUE DE L'HÔTEL DE VILLE – 65100 LOURDES – FRANCE

Tél. : 33 (0)5 62 94 65 65 / Fax : 33 (0)5 62 46 10 36 – www.lourdes.fr

Journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives

Vendredi 25 septembre 2020
Stèle du Général de Gaulle

L'engagement de troupes étrangères dans les forces armées françaises remonte à la colonisation de l'Algérie en 1830 lorsque des tribus d'indigènes prêtent allégeance à la France. Les régiments de supplétifs s'illustrent dans la plupart des campagnes militaires de 1850 à 1914, date à partir de laquelle ils se sont mobilisés dans les troupes de l'Armée d'Afrique. A ce titre les régiments de tirailleurs nord-africains sont, avec les Zouaves, parmi les plus décorés de l'armée française. Comme en Indochine, le déclenchement de la guerre d'Algérie relance l'emploi des supplétifs.

Le mot "harki", dérivé du mot arabe "*haraka*" qui veut dire "mouvement", désigne des groupes militaires très mobiles, engagés dans des unités bien spécifiques.

Le registre de l'armée française compte plus de 160 000 harkis engagés tout au long de la guerre d'Algérie. En 1962, près de 80 000 d'entre eux seront accueillis en métropole fuyant les représailles du front de libération national (FLN).

La journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives a été instituée en reconnaissance des sacrifices consentis du fait de leur engagement au service de la France lors de la guerre d'Algérie, par le décret du 31 mars 2003.



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La ministre déléguée

25 septembre 2020

**Journée nationale d'hommage
aux harkis et autres membres des formations supplétives**

Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants

Chaque 25 septembre, la Nation rend un hommage solennel aux anciens harkis et aux autres membres des formations supplétives qui ont combattu pour la France au cours de la guerre d'Algérie.

De 1954 à 1962, cette guerre est l'histoire d'une déchirure : bouleversant les repères, tiraillant les opinions, divisant les familles des deux côtés de la Méditerranée.

Les harkis avaient fait le choix de la France et avaient rejoint l'armée française. Ils étaient, pour la majorité, des civils, armés par la France, avec pour missions d'assurer la sécurité de villages et de points stratégiques. Ces membres des formations supplétives participaient également à des opérations militaires aux côtés de l'armée française. Parmi eux, il y avait quelques femmes auxquelles nous pensons aussi aujourd'hui.

Toutes et tous ont servi la France avec loyauté, courage et abnégation.

Il y a cinquante-huit ans, les armes se sont tues. Les anciens supplétifs et leurs familles ont dû affronter de nouvelles épreuves. Pour ceux restés au pays, ce fut, bien souvent, l'horreur des représailles. Pour les autres, ce fut le déchirement, la fuite et l'exil.

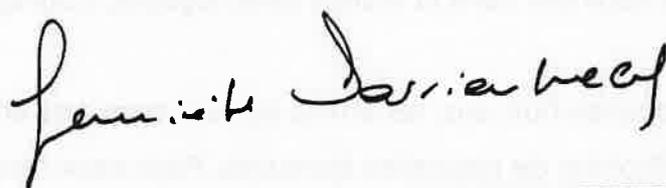
N'accordant pas sa protection aux harkis restés en Algérie, la France a abandonné ses propres soldats. Ceux-là même qui lui avaient fait confiance, ceux qui s'étaient placés sous sa protection, ceux qui l'avaient choisie et qui l'avaient servie. Et pour ceux qui purent rallier l'autre côté de Méditerranée, elle ne sut pas les accueillir avec fraternité, les maintenant dans des camps de transit ou les hameaux de forestage.

Cette période de notre histoire reste une plaie ouverte dans notre mémoire collective. Depuis plusieurs années, la France, par la voix de ses plus hautes autorités, a reconnu avoir manqué à son devoir de protection et d'accueil. Cette reconnaissance, nous la renouvelons aujourd'hui de même que l'hommage aux combattants.

Nous souhaitons que l'histoire des harkis, ainsi que celle de leurs enfants, y compris celle de leur accueil, soit mieux connue, mieux reconnue et davantage transmise. C'est pour cela que nous poursuivons les actions de mémoire et l'organisation d'expositions. C'est pour cela que nous favorisons les rencontres entre des témoins et des jeunes. C'est pour cela que nous œuvrons à la valorisation des sites témoins de l'histoire des harkis par la création de stèles et de mémoriaux. Ces lieux sont des lieux de mémoire et de transmission qui méritent l'attention de tous.

Les harkis et leurs descendants ont contribué et contribuent encore, par leur dévouement, leur courage et leurs réussites, à l'histoire, à l'identité et à la vitalité de notre pays.

Par cette journée nationale, nous voulons redire aux anciens harkis notre profonde reconnaissance et notre solidarité.

A handwritten signature in black ink, reading "Jean-Luc Darrieu". The signature is written in a cursive style and is positioned above a horizontal line that spans the width of the signature.